



MUNICIPALITÉ DE FRELIGHSBURG

AVIS PUBLIC

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE AU RÈGLEMENT SUR LE LOTISSEMENT NUMÉRO 132-2021



Prenez avis que le 3 août 2026, dans la salle des délibérations du Conseil, située à l'hôtel de ville au 2, place de l'Hôtel-de-Ville, se tiendra une séance du conseil municipal de la Municipalité de Frelighsburg à compter de 19 h, au cours de laquelle toute personne intéressée pourra se faire entendre relativement à la demande de dérogation suivante :

NATURE DE LA DEMANDE

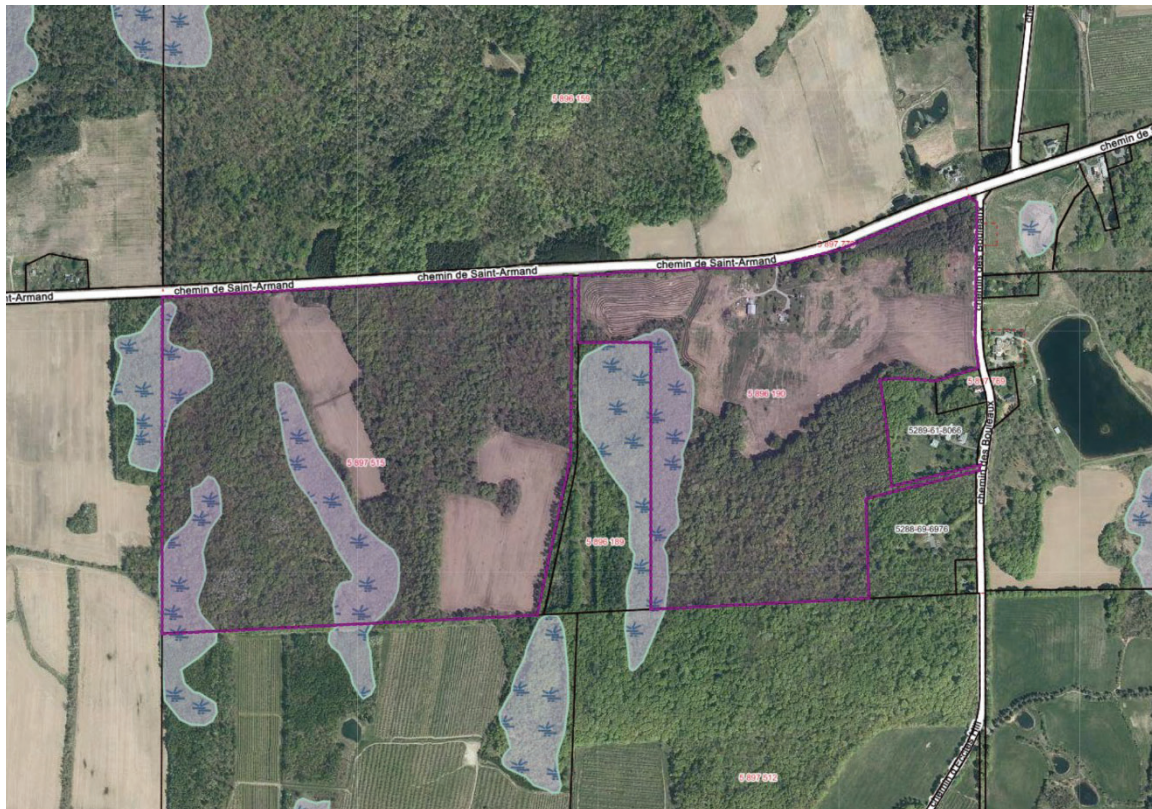
Demande de dérogation mineure visant à autoriser le lotissement d'un terrain ayant un frontage de 14,33 m. L'article 37 du règlement sur le lotissement 132-2021 fixe un frontage minimal de 50 m pour un terrain non desservi.

IDENTIFICATION DU SITE CONCERNÉ

Adresse : 163 chemin de Saint-Armand

Lot no. 5 896 190

Matricule : 5189-61-6521



DONNÉ À FRELIGHSBURG, CE SEIZIÈME JOUR DU MOIS DE JUILLET DEUX MILLE VINGT-SIX.

Maike Storks
Directrice générale adjointe
Greffière adjointe